

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [brazeaus-cssd-gouv-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/391fbddde3ffdfcf22d33e89>

Date d'obtention : 2025-02-24 18:54:13

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Je retiens que la méthode Sexto repose sur une approche structurée pour gérer les cas de sextage impliquant les jeunes au secondaire. Elle vise à assurer une intervention appropriée tout en respectant les lois et la confidentialité des élèves, ce qui est, à mon avis, primordial.

Par ailleurs, je retiens qu'il est essentiel de ne jamais demander à voir les images, car c'est une infraction. L'intervenant doit donc utiliser la trousse Sexto et suivre les étapes établies pour évaluer la situation de manière encadrée et sécuritaire. Une des premières étapes est de remplir la grille d'évaluation avec le jeune afin de comprendre l'ampleur de la situation et de lui offrir un soutien adapté. Il est aussi très important de prendre en compte le bien-être du jeune, en s'assurant qu'il ne subit pas de répercussions à l'école, à la maison et dans sa vie en général. La méthode Sexto met donc l'accent sur le respect de la confidentialité et de la législation, ce qui permet de garantir une approche éthique et professionnelle.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cette formation va avoir un impact important sur mes futures interventions, car elle va me permettre d'être mieux outillée pour gérer les situations de sextage impliquant des jeunes. Je vais savoir par où commencer, quelles étapes suivre et comment intervenir de manière sécuritaire et encadrée.

Grâce à cette formation, je pourrai appliquer la méthode Sexto, ce qui m'aidera à réagir de manière appropriée et efficace, et ce, tout en respectant la confidentialité et la législation, ce qui est primordial pour moi.

En somme, cette formation me donne des outils concrets pour intervenir avec confiance, en assurant le bien-être et la protection des jeunes.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Lorsque je vais intervenir avec les jeunes, je vais faire particulièrement attention à plusieurs aspects pour que celle-ci soit sécuritaire et bienveillante. D'abord, je vais respecter la confidentialité de l'élève, je vais être à l'écoute et adopter une approche sécuritaire. Je ne vais pas porter de jugement, et ce, dans aucun cas, et je vais centraliser mon approche afin qu'elle soit remplie d'ouverture et d'empathie. Je vais, par la suite, m'assurer de suivre les étapes de la méthode Sexto, sans demander à voir les images et utiliser les outils qui me seront mis à disposition. Je vais m'assurer que l'élève ne subit aucune répercussion à l'école. Enfin, je vais orienter le jeune vers les bonnes ressources.